

Organisation et Horaires de l'internat

Petit Déjeuner

Du lundi 5 septembre 2011 au vendredi 25 novembre 2011

7h00 : Dortoirs 200-210-220-230

7h15 : Dortoirs 310-320-330

7h30 : Dortoirs 500-510-520



Du Lundi 28 novembre 2011 au vendredi 9 mars 2012 :

7h00 : Dortoirs 310-320-330

7h15 : Dortoirs 500-510-520

7h30 : Dortoirs 200-210-220-230

Du Lundi 12 mars au vendredi 8 juin 2012 :

7h00 : Dortoirs 500-510-520

7h15 : Dortoirs 200-210-220-230

7h30 : Dortoirs 310-320-330

Après les cours

Appel à **18h15** dans les dortoirs.

Dîner de **18h30 à 19h20**.



Après le repas

Les élèves de seconde montent aux dortoirs à **19h30** pour le deuxième appel.

Pour les autres élèves, il aura lieu à **20h**.

Sauf les mois de septembre et mai: montée de **tous** les élèves à 20h.

Utilisation des douches

Fin d'utilisation des douches à **20h00** pour les secondes

A **20h30** pour les premières et terminales.

Etude Obligatoire

Tous les élèves ont un temps d'étude obligatoire.

Les secondes ont **étude en salle** au bout du couloir à partir de **20h**.

Les autres niveaux sont en étude dans leur chambre, **porte ouverte**.

Fin de l'étude à 21h30. (Sauf le lundi: 21h15)



L'usage des téléphones et ordinateurs portables est strictement interdit pendant l'étude.

Ils doivent donc rester éteints.

Lors des études en chambre, les rideaux des fenêtres doivent rester fermés.

Possibilité de prendre une pause à **21h30**.

Retour aux dortoirs à **21h45**. (21h30 le lundi)

Coucher

Extinction des grandes lumières à 22h.

Les premières et terminales peuvent continuer à travailler avec les petites lumières jusqu'à 23h (après accord du surveillant).

